Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 20/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL31_APCP_2021-DE

N°DEL31-2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le **QUATORZE** du mois de **AVRIL** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **HUIT AVRIL 2021**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :
Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine –M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAULT Marylène – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme LAGRASSE Catherine – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

	Donne pouvoir à :
M. DAGES Pascal	Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah
Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance	M. LAUSSU Guillaume
Mme LABARCHEDE Martine	M. RELAUX Julien
M. GODOT Alain	Mme GAY Martine
M. PETRAU Jean	M. BENALIA BROUCH Amine

Conseillers communautaires absents et excusés :
M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. ARRAS Alexis – M. GODOT Alain – Mme FAVARD Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. PETRAU Jean.

Secrétaire de séance : Mme Guylaine DUTOYA

OBJET : FINANCES – CLOTURE, REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET REVISION DES CREDITS DE PAIEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES (AP/CP), EXERCICE 2021

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2311-3 I,

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 20/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL31_APCP_2021-DE

Vu la délibération n° 173-2020 du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2020 portant création, prolongation des autorisations de programmes et révision des crédits de paiements des Autorisations de Programmes AP/CP,

Pour ne pas alourdir la section d'investissement des budgets et améliorer leur taux de réalisation, le Grand Dax utilise la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) depuis 2012. Cela permet d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant une programmation dépenses / recettes et de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs exercices.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement d'investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou à leur liquidation ; elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements financiers contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Il convient d'une part, d'ajuster le montant de certaines autorisations de programme ainsi que le montant ou la répartition des crédits de paiement initialement prévus pour tenir compte des crédits de paiement inscrits au budget primitif 2021 du budget principal et des budgets annexes assainissement et eaux pluviales, conformément au tableau ci-joint.

D'autre part, il est nécessaire de clôturer l'Autorisation de Programme n° 123 PLUI pour un montant total de 536 198.37€, conformément au tableau ci-joint.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : **APPROUVE** la révision de certaines Autorisations de Programme et d'ajuster les Crédits de Paiement selon les inscriptions au budget primitif 2021 du budget principal et des budgets annexes assainissement et eaux pluviales tel qu'exposé dans le tableau ci-joint.

Article 2 : APPROUVE la clôture de l'Autorisation de Programme suivante tel qu'exposé dans le tableau ci-joint : n° 123 PLUI pour un montant total de 536 198.37€.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 14 avril 2021
LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.

CLOTURE, REVISION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET REVISION DES CREDITS DE PAIEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2021

N° ou intitulé de l'AP			Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2020)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice	Crédits de paiement 2022	Restes à financer (exercice au-delà de 2022)
D-109	2015	Centre aquatique	16 134 274	0	16 134 274,43	14 862 273,38	1 272 001,05	0	0
D-117	2015	Extension déchetterie St Paul les Dax	600 000	0	600 000,00	544 442,12	55 557,88	0	0
D-120	2016	Travaux de voirie 2016 à 2020	15 026 000	0	15 026 000,00	14 500 441,84	525 558,16	0	0
D-123	2016	PLUI	594 577	-58 378,46	536 198,37	536 198,37	0,00	0	0
D-126	2017	Logement social 2017/2021	1 718 000	0	1 718 000,00	1 403 000,00	315 000,00	0	0
D-134	2019	Fonds de concours aux communes rurales	291 000	-15 000,00	276 000,00	184 999,74	91 000,26	0	0
D-135	2019	Aides individuelles aux entreprises	600 000	-65 000,00	535 000,00	430 888,46	104 111,54	0	0
D-136	2019	Aménagement des abords du centre aquatique	1 612 000	20 000,00	1 632 000,00	1 325 467,23	306 532,77	0	0
D-137	2020	Amélioration de l'habitat privé et primo accession	3 000 000	0	3 000 000,00	227 566,80	534 900	500 000	1 737 533,20
D-139	2020	Aides en faveur de l'habitat locatif social 2020/2025	2 635 000	0	2 635 000,00	0,00	273 000	451 200	1 910 800,00
D-141	2020	Schéma directeur assainissement GEMAPI	524 640	0	524 640,00	0,00	262 320	262 320	0,00
D-142	2020	Système d'endiguement GEMAPI	1 802 400	0	1 802 400,00	0,00	901 200	901 200	0,00
D-143	2020	Schéma directeur assainissement 1 (budget assainissement)	2 097 660	0	2 097 660,00	0,00	1 048 830	1 048 830	0,00
D-144	2020	Schéma directeur assainissement pluvial 1 (budget eau pluviale)	1 050 480	0	1 050 480,00	0,00	525 240	525 240	0,00
D-145	2020	Travaux de voirie	5 200 000	0	5 200 000,00	0,00	4 231 000	969 000	0,00
D-146	2020	Aides individuelles aux entreprises	400 000	0	400 000,00	0,00	200 000	200 000	0,00
D-147	2020	Fonds de concours aux communes rurales	180 000	0	180 000,00	0,00	90 000	90 000	0,00

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 20/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL31_APCP_2021-DE

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 20/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL31_APCP_2021-DE